

Britanistan: la charia est officiellement adoptée par le système juridique britannique

Les procureurs britanniques disent comment légaliser la charia en pénalisant les veuves et les non-croyants. Ils plongent un peu plus le Britanistan dans le Moyen-Âge islamique.



- Les Britanniques avaient déjà les banques-halal: système bancaire musulman qui interdit de percevoir les intérêts d'un prêt accordé à un musulman. Ainsi, seuls les clients non-musulmans de ces banques sont pénalisés.
- Ils ont aussi les écoles confessionnelles où le principal de l'enseignement consiste dans la répétition des sourates de haine envers les koufars, les juifs et les homosexuels.
- Ils ont également des écoles laïques pas si laïques que cela puisque certaines d'entre elles ont banni de leurs menus toute nourriture à base de porc.
- Ils ont même la "chance" d'avoir des enseignants qui **refusent de donner à boire aux écoliers non-musulmans en période de ramadan.**
"Accommodements raisonnables", qu'ils appellent ça!

- Ou même qui organisent **des visites de mosquée pour les élèves, et qui leur font réciter des sourates en arabe** pour l'enrichissement personnel de ces chanceux gamins, peut-être de futurs imams.
- Unique en Occident, les Britanniques ont laissés se développer sur leur territoire **des milices islamiques d'intervention rapide (lire le 4° de l'article)** qui suppléent la Police officielle.
- Une Police d'ailleurs exclue de certains quartiers, où **ces milices musulmanes ont établi des zones sous leur contrôle exclusif** et où les non-musulmans ne sont tolérés que s'ils répondent aux critères "locaux" et qu'ils se fassent tout petits. Etrangers chez eux ...



Sharia, the PRESENT for UK !!!

Mais les Britanniques vont encore plus loin dans la dhimmitude.

Pour la première fois dans le monde occidental dit "libre" (plus pour très longtemps, au rythme de l'avancée de la peste verte), la loi islamique va être effectivement inscrite dans le système juridique britannique, conformément aux lignes directrices concernant l'élaboration de testaments "charia-compatibles". Les avocats britanniques pourront ainsi rédiger des testaments islamiques qui privent les femmes d'une part égale de succession et excluent tout incroyant, conformément au coran.

- *coran, 4: 11 Voici ce qu'Allah vous enjoint au sujet de vos enfants : au fils, une part équivalente à celle de deux filles.*

- *coran, 4: 176 [...] et s'il a des frères et des soeurs, à un frère alors revient une portion égale à celle de deux soeurs.*

Les documents, qui seraient reconnus par les tribunaux de Grande-Bretagne, auront également pour but de déshériter les enfants nés hors mariage, ainsi que ceux qui ont été adoptés, conformément aux prescriptions coraniques.

Toute personne mariée dans une église ou dans une cérémonie civile pourrait être également exclue de la succession en vertu des principes de la charia, qui ne reconnaît en matière d'héritage que les enfants nés de parents musulmans ayant contracté un mariage halal.

Un certain Nicolas Fluck, le dhimmi-président de la Law Society (le Barreau britannique), a déclaré que cette orientation devrait promouvoir les "bonnes pratiques" [**sic!**] pour l'application des principes islamiques dans le système juridique britannique. Ce fou est ainsi responsable de l'introduction du fascisme vert dans le Droit britannique.

Cet aliéné qui a vendu les principes fondamentaux de son pays a ainsi tranquillement publié un "guide pratique" et l'a fait distribuer aux avocats en Angleterre et au Pays de Galles.

Il détaille les façons dont les testaments devraient être rédigés pour s'adapter aux "traditions islamiques" tout en étant valide vis-à-vis de la loi britannique.

Il suggère de supprimer ou de modifier les termes juridiques courants et même des mots tels que "enfants" afin de s'assurer que ceux qui seront jugés "illégitimes" se voient refuser toute revendication sur l'héritage.

Le guide recommande en outre de faire figurer sur certains testaments la **chahada**, la profession de foi musulmane [*"il n'y a d'allah qu'allah et Mahomet est son prophète"*], déclaration rédigée dans une mosquée locale, ainsi que de déléguer la responsabilité de l'élaboration de documents par le tribunaux de la charia.

Le guide poursuit en suggérant que les principes de la charia pourraient annuler les pratiques britanniques dans certains domaines, en donnant des exemples qui devraient être testés dans les tribunaux anglais.

Ce qu'il faut savoir, c'est que la Grande-Bretagne a déjà autorisé plus de 85 tribunaux de la charia à rendre la justice selon non pas la loi britannique, mais le coran et la charia. Ces tribunaux sont déclarés compétents dans les conflits familiaux: disputes, répudiation, polygamie, garde d'enfants, violences familiales, problèmes de succession, etc. Et même les litiges ou les différends commerciaux entre musulmans.

Mais de nombreux autres tribunaux de la charia, plus officieux, fonctionnent un peu partout en Grande-Bretagne et actuellement, leur nombre exact ne peut pas être évalué.

Le Parlement britannique a ainsi été informé d'un important réseau de tribunaux de la charia plus informels, souvent basées dans des mosquées.

La nouvelle orientation du Barreau britannique représente une première mondiale: la reconnaissance et la légitimation de la loi musulmane, la charia, par un organisme juridique officiel d'un pays occidental, qui admet ainsi la légitimité de certains principes de la charia comme la répudiation, la garde des enfants accordée systématiquement aux pères, les mariages forcés, les mariages en réparation d'un viol, etc...

Les Britanniques risquent de se réveiller très bientôt avec la légalisation de la polygamie, de l'excision et de la pédophilie.



The future British people
(au centre, le pro-terroriste et apologiste du crime et du
djihad,
Anjem Choudary, résident de Grande-Bretagne)

Demain en France? Qui sait? Tant que l'islam continuera à bénéficier de toutes les faveurs qu'aucun humain raisonnable n'accepterait de donner, tant que les dirigeants et les médias véreux et complices auront le champ libre pour brader à bas prix la civilisation gréco-romaine et l'héritage légué pas le Siècle des Lumières, tant qu'on s'appuiera sur des concepts partiels et

injustes pour accorder à une secte malfaisante tout ce qu'elle demande (exige!), au nom des "accommodements raisonnables", un marché de dupes parfaitement inéquitable, l'islamisation de l'Occident ne saurait être qu'une question de temps.

Alors, à quand le réveil?